



Centre de recherche sur l'intervention éducative
Faculté d'éducation
Université de Sherbrooke



Journée de présentation de résultats de recherche

La complexité des rôles et des pratiques émergente soutenant la
collaboration école-famille-communauté

Mobiliser la famille:

Trajectoires et rôle des acteurs dans le cadre du programme

Famille, école, communauté, réussir ensemble

François Larose; Danny Boulanger

28 février 2008

FECRE: Le programme selon ses concepteurs

- Programme axé sur la famille, l'école et la communauté à l'intention des parents d'enfants âgés de 2 à 12 ans et favorisant la réussite scolaire en milieu;
- Programme s'inscrivant dans le Plan d'action en matière d'éducation des adultes et de formation continue sous la responsabilité du ministère de l'Éducation, en collaboration avec les ministères de la Culture et des Communications, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et de la Famille, des Relations avec les citoyens et de l'Immigration, de la Santé et des Services sociaux ainsi que du Conseil de la famille et de l'enfance.

FECRE: Caractéristiques

- Un programme expérimental implanté dès 2003-2004 dans 22 écoles de 11 Commissions scolaires québécoises
- Le recours à un dispositif (le plan de réussite) comme objet de mobilisation des ressources de l'école, des réseaux formels et du secteur communautaire autour de la réussite éducative de l'enfant de MSEF
- La création d'une table « permanente » dont l'objet est l'actualisation de la mobilisation des ressources autour du plan de réussite: l'équipe locale
- L'identification d'un acteur clé au plan de la mobilisation des ressources et de l'animation de l'Équipe locale: L'agent(e) de développement
- La construction du plan de réussite sur une logique écosystémique et l'adoption d'un modèle unique de PdR

FECRE: La recherche

Contexte général:

- Appel de propositions de recherche par le FQRSC pour une démarche évaluative sur des objets ciblés;
- Nécessité de répondre aux besoins de connaissance identifiés par les partenaires (divers ministères);
- Programme en cours de réalisation ou d'implantation selon les régions, les équipes locales et les écoles ainsi que les commissions scolaires participantes;
- Nécessité de réduire le stress associé à une démarche évaluative pour les agents de développement et les équipes locales: intégration d'une dimension de recherche action avec retour d'informations ciblées à l'intention de certains acteurs.

FECRE: La recherche - objectifs

➤ *Objectifs généraux*

- **Évaluer les caractéristiques distinctives**, les modalités et les caractéristiques de la trajectoire de mise en œuvre du programme FECRE au regard de tiers programmes destinés à soutenir la réussite et la persévérance scolaire chez des élèves du primaire en mséf;
- **Évaluer les retombées** de la mise en œuvre du programme FECRE sur la persévérance et la réussite scolaire des élèves concernés ainsi que sur la création de communautés éducatives sur les territoires des 22 écoles participantes (d'origine).

FECRE: Limites objectives de la recherche

- Design contraint en fonction des objets déterminés par les partenaires;
- Labilité de la présence de certains acteurs (ex. Agents de développement à durée variable) ou de certaines institutions (une école perdue à la CSHC; deux écoles ajoutées avec l'adhésion de la CSEM 2006-2007) et variabilité de la possibilité d'intégrer ces acteurs au processus évaluatif;
- Inégalité des ressources documentaires accessibles selon les équipes locales, leur stabilité et le niveau de fonctionnement dans l'informel;
- Impact de la réalité sur la rapidité d'accès à l'information (lorsque les informateurs sont les AD).

FECRE: Caractéristiques de la démarche de recherche

➤ *Dimension « partenariale » de la recherche*

Effort fait pour associer les diverses catégories d'acteurs ou d'institution au processus de recueil des données.

✓ Effets:

- Offre de retour d'informations ciblées auprès des communautés locales d'acteurs (actuellement, offre de retour d'information issues des entrevues de groupe auprès des équipes locales);
- Nécessité de pouvoir contrôler l'effet de certains retours d'information éventuels sur les représentations ou les pratiques des acteurs ciblés par de tierces démarches de recueil de données.

Sources du matériel présenté aujourd'hui

➤ Origine des données présentées:

- ✓ Analyse de contenu lexicométrique des entretiens individuelles réalisées avec les directions des écoles participantes ainsi qu'avec les agent(e)s de développement au printemps 2007
- ✓ Analyse de contenu thématique d'une partie (N = 11) du corpus des entretiens de groupe réalisées auprès de 17 équipes locales entre octobre 2007 et janvier 2008



LES EFFORTS DÉPLOYÉS PAR LES ACTEURS DE FECRE: QUELQUES CONSTATS

Quelques écueils rencontrés au démarrage

- Une implication initiale relativement importante de parents de classe moyenne au sein des équipes locales;
- Une désertion relative des parents impliqués au départ.
Principaux facteurs :
 - ✓ Lourdeur du processus d'appropriation (caractère formel),
 - ✓ Discontinuité de la présence du personnel et principalement des directions d'école,
 - ✓ Perte d'effectif lors de la transition primaire-secondaire,
 - ✓ Modalités de gestion des rencontres peu adaptées à la réalité des parents (rencontres durant la journée).
- Volonté d'identifier et de déployer des stratégies favorisant l'implication de parent de MSEF.
- Difficulté marquée de rejoindre et de mobiliser les parents de milieux socioéconomiquement faibles (MSEF) malgré les efforts déployés.

Mise en œuvre de pratiques « novatrices » par les personnels scolaires

Des pratiques collaboratives de nature variée dans le cadre:

- ✓ d'événements comme la rentrée scolaire
- ✓ d'activités familiales (ex. épluchettes de maïs, spectacle de Noël)
- ✓ d'activités centrée sur les enfants (gala, remise de bulletins, parade)

Des pratiques innovantes misant sur l'amélioration de la communication entre personnels scolaires et parents

- ✓ Effectuer minimalement deux appels téléphoniques de nature positive aux parents;
- ✓ Ajuster le type d'écriture utilisé dans le cadre de communiqués;
- ✓ Reconnaître et mettre en œuvre les compétences parentales

Émergence de pratiques reconnaissant la pertinence scolaire des compétences et des savoirs parentaux:

- ✓ Mise en œuvre des compétences parentales dans un contexte scolaire ou péri-scolaire par l'intégration à des démarches de projets d'apprentissage
- ✓ Reconnaissance d'un potentiel d'intervention en classe.

«Et j'ai vu une belle activité cette année, et je me dis que c'est un parent qui n'est pas très habitué avec la lecture, elle ne s'implique que très très rarement à l'école et elle a utilisé son petit métier de vendeuse pour venir faire une présentation à l'école. Et elle l'a fait d'une très belle façon. Assez que le professeur, qui est une personne hyper structurée, m'a dit: « J'en ai eu le souffle coupé ! ». Et c'est quelqu'un qui met les pieds à l'école très rarement, parce que les contacts « le moins possible s'il vous plaît ».

Effets identifiés de ces changements sur les parents

- Émergence de représentations positives de la part du parent au regard de l'école (son efficacité, son climat);
- Modification de ses représentations et attentes au regard du personnel scolaire ;
- Amélioration des rapports expérientiels des parents avec les personnels scolaires;
- Augmentation et stabilisation de la participation parentale dans le cadre des activités formelles (rencontres statutaires; bulletin; etc.) et informelles (activités para scolaires) associées à l'école.

La présence des ressources communautaires dans l'univers scolaire

Par le biais de la construction de projets mettant en œuvre les ressources du milieu:

- ✓ Augmentation de l'accessibilité des parents au regard de diverses ressources, par exemple intégration de la bibliothèque de l'école, accès aux activités type heure du conte:
inscription à la bibliothèque
→
- ✓ Réseautage des parents comme effet de participation à la planification et la réalisation de la fête de la rentrée.

Effets reconnus de la durée du programme et de la stabilité du catalyseur (plan de réussite)

- ✓ Identification de projets et de pratiques collaboratives gagnantes et pérennisation de ces pratiques;
- ✓ Modification de la représentation de plusieurs actions identifiées préalablement dans le cadre des plans de réussite et prise de conscience de leur « normalité » dans la tâche enseignante;
- ✓ Instrumentation des enseignants au regard de l'identification de ressources «naturellement accessibles » dans le milieu lors de la planification et de la réalisation de projets associés à l'apprentissage scolaire ou à la vie de l'école (connaissance d'individus ressources au sein des organismes partenaires de l'équipe locale).

Effets sur la « réussite éducative des enfants »

- Constat d'incapacité d'attribuer un effet direct de FECRE sur « l'apprentissage scolaire des élèves »;
- Constat d'effets majeurs sur le sentiment d'appartenance des élèves à l'école;
- Constat d'effets majeurs sur la motivation scolaire des élèves;
- Constat d'effets majeurs sur les attitudes parentales et inférence d'un effet de la modification du discours parental sur l'intérêt de l'élève par rapport à l'apprentissage scolaire (Exemple: désir de maintien de l'enfant dans une école FECRE au moment du déménagement des parents, fréquent en m.s.é.f.);
- Effets inférés sur l'estime de soi des élèves (effet-retour de la modification des attitudes parentales et de la fierté au regard de la participation aux activités de l'école).



LE PARTENARIAT ÉCOLE-FAMILLE-COMMUNAUTÉ ET L'INTERPROFESSIONNALITÉ

Définition du construit par les acteurs

- Association entre les acteurs de ces trois systèmes dans le cadre de projets communs
- Influence réciproque de ces systèmes sur l'enfant
- Responsabilité partagée des acteurs au regard de la réussite éducative
- Réciprocité d'action entre eux (au plan de l'engagement conjoint)

Fondements du partenariat

- L'appropriation progressive du programme;
- L'interface équipe locale / équipe école;
- Reconnaissance progressive de la contribution des intervenants non scolaires au sein de l'équipe locale par les membres de l'équipe école;
- Des relations en voie d'émergence ou de consolidation associées à la complémentarité des interventions;
- Importance de la durée des actions communes et des interactions réflexives sur l'action.

Rôle des acteurs dans la construction du partenariat

➤ L'agent(e) de développement :

- ✓ Rassembler les partenaires autour d'une vision commune;
- ✓ Créer et tisser des liens entre les partenaires;
- ✓ Gérer l'interface équipe école/équipe locale;
- ✓ Assurer la diffusion de FECRE au sein des organismes de la communauté;
- ✓ Appropriation progressive de zones d'intervention initialement attribuée aux directions d'école (en terme de leadership);
- ✓ Gérer l'informel;
- ✓ Gardien du projet et agent d'intégration du parent.

➤ Les directions d'école et les enseignant(e)s

- ✓ Directions d'école et enseignant(e)s gèrent l'interface équipe école/équipe locale en diffusant le programme aux personnels scolaires non membres de l'équipe locale;
- ✓ Agents de mobilisation des partenaires (et maintien de la mobilisation);
- ✓ Favorisent l'intégration des parents en classe;
- ✓ Directions d'école stimulent les rapports entre l'école et ses partenaires;
- ✓ Fonction des directions au regard de l'évolution des représentations sociales et de la culture des personnels scolaires par rapport aux tiers intervenants et aux parents.

➤ Les intervenants issus de la communauté

- ✓ Prise en charge progressive des moyens associés à l'implication parentale;
- ✓ Zone d'autonomie émergente au regard des moyens;
- ✓ Diffusion de FECRE dans le cadre des rencontres de tables locales ou sectorielles autres que l'équipe locale;
- ✓ Porteurs de stratégies innovatrices en terme de mobilisation parentale.

L'impact de la dynamique partenariale sur l'émergence d'une logique écosystémique

- Émergence d'une représentation de l'ensemble des systèmes et de leur réciprocity chez les acteurs;
- Responsabilité partagée et mutualisation justifiant et renforçant les liens entre les acteurs notamment issus d'organisations distinctes;
- Associée au partage d'expertise entre les divers intervenants (connaissance et reconnaissance de cette expertise);
- Permet aux intervenants issus de la communauté de connaître le milieu scolaire ainsi que le rôle éducatif qu'exercent les personnels scolaires.

L'impact de la dynamique partenariale sur l'émergence des conditions de l'interdisciplinarité

- Permet l'amélioration et le développement des rapports entre les professionnels;
- Favorise la diminution de la méfiance au regard de tiers acteurs;
- Soutien la prise de conscience des limites de ses compétences professionnelles et, concomitamment, la reconnaissance de celles d'intervenants issus de professions distinctes;
- La prise de conscience de la complémentarité des compétences ou de l'expertise est jugée favorablement car elle permet d'enrichir et d'articuler l'intervention.

Les bénéfices de l'interprofessionnalité en contexte de partenariat

- La connaissance et l'usage des ressources externes à l'école qui permet la référence et l'accès à des références professionnelles;
- L'établissement de liens durables, amicaux et informels entre intervenants issus d'institutions ou d'organisations distinctes;
- Une meilleure compréhension et une intégration des compétences des tiers;
- Une intervention collective riche;
- Les bénéfices de FECRE sont associées à l'action collective et concertée d'un ensemble d'intervenants.

Les effets sur l'implication parentale : entre partenariat et interprofessionalité

- Articulation et cohérence des interventions (écosystémie) au bénéfice du parent
- Le parent bénéficie des ressources d'un ensemble d'intervenants et sous des angles variés
- Il bénéficie de l'évolution des rapports interprofessionnels associée à l'émergence de pratiques innovantes en matière de soutien à l'implication parentale
- Il bénéficie de l'amélioration de l'interface école-communauté associée au décroisement des pratiques, à l'amélioration du climat scolaire, des dynamiques communautaires et à des représentations positives des compétences parentales chez les intervenants.



UN ACTEUR INCONTOURNABLE: L'AGENT(E) DE DÉVELOPPEMENT

Le rôle de l'Agent(e) de développement: une perspective évolutive

- Du lancement de FECRE à l'atteinte de sa « vitesse de croisière»:
- Évolution majeure du rôle de l'agent(e) de développement, de moteur « mobilisateur » à « agent de multiplication ». Il y a là apparition du caractère spécifique et incontournable de sa tâche;
- L'évolution de ce rôle implique qu'il y ait reconnaissance de la nécessaire prise en charge progressive de la fonction d'information à l'intention des personnels scolaires par les directions et les enseignant(e)s participant à l'équipe locale en tant qu'agents multiplicateurs au sein de l'équipe école.

➤ En phase de maturité de FECRE

- L'Agent(e) de développement permet le maintien du contact entre les équipes de travail entre les rencontres de l'équipe locale et assure l'interface générale entre la direction, le personnel enseignant et les activités des organismes périphériques à l'équipe locale;
- Il ou elle assume une fonction de préparation et de maintien de la mémoire collective des tâches à accomplir au sein de l'équipe locale qui est incontournable.

L'impact de la disparition des AD au sein des équipes locales

- La disparition des AD impliquerait l'ajout de leur tâche à celle des directions d'écoles qui ne seraient pas en mesure, à moyen et long terme, d'en assurer la fonction;
- Impliquerait la disparition de la dynamique des équipes locales, leur éclatement et par effet direct, la perte d'intérêt dans la mise à jour, l'actualisation et la mise en œuvre des plans de réussite;
- Ce dernier constat est associé à celui d'une différence majeure de la représentation du plan de réussite et de son caractère opératoire entre les équipes-écoles FECRE et la réalité des tierces écoles en m.s.é.f. où le plan de réussite est généralement perçu en tant que mesure administrative « tablettable » dans la pratique.

**Objets de réflexion « à voix haute » de la part
des intervenant(e)s FECRE présent(e)s**

En quoi FECRE se distingue t'il des autres programmes et mesures mises de l'avant par le MELS afin de favoriser le rétablissement de la relation école-famille-communauté ? (Agir autrement; Programme de soutien à l'école montréalaise; etc.)

Mis à part la disponibilité de ressources humaines « spéciales », quelles sont les conditions associées à la pérennité de FECRE et au maintien de ses bénéfices ?

Comment peut-on faire évoluer la présence et le rôle exercé par les parents dans le cadre des équipes locales ?

Quelles sont les conditions de la consolidation du partenariat entre les différents intervenants gravitant autour des équipes locales FECRE ?